

# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE FIDELITE

## PREAMBULE

Les présentes (« les Conditions Générales ») ont pour objet de régir le programme de fidélité, mis en place par le **GROUPEMENT DES COMMERCANTS DU CENTRE COMMERCIAL REGIONAL DU POLYGONE**, Groupement d'Intérêt Economique, dont le siège social est à Montpellier (34960) – Centre Commercial Polygone 265, Avenue des Etats du Languedoc, CS 19582, identifiée au SIREN sous le numéro 305 817 702, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER, représenté par son Administrateur Unique la société SYNDEXIA, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 € dont le siège social est à VENCE (06140) 2431 route de Cagnes, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de GRASSE sous le numéro 502 587 587, représentée par sa Gérante **Madame Celia CHAMBOM. Elle-même représentée** par la directrice du Centre Commercial LE POLYGONE, **Madame Aurélie GARNIER**, dûment habilité à l'effet des présentes, décide de mettre en place un Programme de Fidélité au Centre commercial POLYGONE MONTPELLIER par le lancement d'une nouvelle Carte de Fidélité afin de faire bénéficier d'avantages aux clients du Centre.

Le Programme fidélité du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER (« le Centre Commercial ») inclut les avantages, services et promotions commerciales (« les Services ») dont peuvent bénéficier les personnes qui y souscrivent (« le ou les Adhérent(s) ») pour le centre commercial polygone MONTPELLIER (le « Centre »), composé de plusieurs locaux commerciaux, exploités par des tiers (les « Enseignes »).

Les présentes conditions générales d'utilisation de la carte de fidélité sont disponibles sur le site Internet : <https://www.polygone.com/pdf/cgu-fidelite.pdf> ; sur l'application mobile Polygone Montpellier ; et jointes avec le formulaire papier.

# CHAPITRE 1 - CONDITIONS GENERALES

## ARTICLE I - DEFINITIONS

« **Centre Commercial** » : Il s'agit exclusivement du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER sis 1 rue des Pertuisanes à MONTPELLIER (34000).

« **Carte privilège** » : la carte privilège désigne la nouvelle carte de fidélité mise en place par le GIE au sein du Centre Commercial le POLYGONE. Il s'agit d'une carte physique et dématérialisée.

Il ne s'agit pas d'une carte de paiement.

« **Programme fidélité** » : Le programme Fidélité « POLYGONE MONTPELLIER » permet d'accéder à des offres, promotions, services, avantages et informations liés au Programme Fidélité dans les conditions plus amplement détaillées ci-après.

Le programme Fidélité « POLYGONE MONTPELLIER » a également pour finalité de permettre au GROUPEMENT DES COMMERCANTS d'améliorer le suivi de la relation client, de mieux connaître les besoins de l'adhérent afin de lui proposer des offres commerciales adaptées.

« **Adhérents** » : Personne physique de plus de 18 ans qui souscrit au programme fidélité du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER.

« **Services** » : l'ensemble des prestations proposées aux adhérents de la Carte Privilège.

« **Enseignes** » : les commerçants du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER.

## ARTICLE II - CHAMP D'APPLICATION

La carte de fidélité est utilisable uniquement dans le Centre commercial POLYGONE MONTPELLIER auprès des Enseignes participant au Programme de Fidélité.

La Carte est personnelle à l'Adhérent.

Les présentes Conditions générales d'Utilisation s'appliquent au programme fidélité du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER.

Il est précisé que certaines offres, promotions, services et autres avantages peuvent être soumis à des conditions particulières, ne relevant pas des présentes Conditions d'Utilisation, (à titre d'exemple, les cartes cadeaux sont régies par des conditions particulières).

Les services proposés dans le cadre du Programme de Fidélité du Centre Commercial sont susceptibles d'être aménagés, modifiés, remplacés et supprimés au cours de l'adhésion.

## **ARTICLE III - ADHESION ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION**

### **a. Modalités d'adhésion**

L'adhésion au Programme fidélité du Centre commercial est réservée aux personnes physiques âgés de plus de dix-huit (18) ans.

Pour pouvoir bénéficier du Programme fidélité du Centre commercial, l'adhérent doit remplir le bulletin d'adhésion, disponible auprès des hôtesse d'accueil du Centre Commercial, sur l'Application et/ou le site Internet du Centre Commercial, prendre connaissance et accepter les Conditions Générales.

Lors de votre adhésion, il vous sera demandé de communiquer les données personnelles suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, code postale, ville pays, numéro de téléphone. Ces données sont collectées par la société SALESFORCE.com France S.A.S (société par actions simplifiée, immatriculée sous le SIREN 483993226, dont le siège social est à PARIS (3 Avenue Octave Gréard 75007 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 483 993 226) au nom et pour le compte du GIE.

La société SALESFORCES s'engage à respecter les règles en matière de respect des données personnelles (Consultez la politique de confidentialité et de traitement des données ici :

[https://www.salesforce.com/fr/company/privacy/full\\_privacy/](https://www.salesforce.com/fr/company/privacy/full_privacy/))

Lors de la création du compte l'Adhérent doit suivre toute la procédure correspondante d'enregistrement :

- *Option 1 : L'adhérent dispose déjà d'une carte de fidélité émise par le Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER (à l'exception des cartes de fidélités créées avant le 26 Mai 2021 qui ne sont plus valables et qui doivent être remplacées par une nouvelle carte de fidélité)*

Si le client ne possède pas d'Espace Personnel sur le site

[www.polygone.com](http://www.polygone.com), ou l'application mobile, il devra créer un nouveau compte de fidélité en utilisant les références de la carte de fidélité, émise par le Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER au nom de l'adhérent (saisie du code qui figure au verso de la carte de fidélité), indiquer ses informations personnelles (prénom et nom, adresse email, date de naissance, téléphone mobile, adresse, ville, Pays) et choisir un mot de passe sur le lien suivant :

<https://www.polygone.com/mypolygone/inscription-express.htm> ; ou télécharger l'application mobile pour créer son espace personnel

- *Option 2: L'adhérent ne dispose pas de carte de fidélité du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER*

Créer un compte en fournissant les informations demandées et obligatoires (prénom et nom, adresse email, date de naissance, téléphone mobile, adresse, ville, Pays) et choisissant un mot de passe, selon les mêmes modalités que ci-dessus (site internet ou application mobile).

L'adhérent devra également accepter ou non de recevoir les communications du Polygone (Newsletter et/ou SMS) et devra avoir préalablement accepté les conditions générales du programme de fidélité et la politique de confidentialité.

L'adhérent reconnaît l'exactitude des données transmises et est seul responsable des données erronées, incomplètes ou obsolètes. En cas de changement, il s'engage à les modifier sur son compte accessible via le site internet ou l'application mobile.

Une fois l'inscription validée, l'adhérent recevra un email sur sa boîte mail renseignée précédemment lors de l'inscription au programme. L'adhérent devra confirmer son mot de passe. Dès validation du mot de passe l'inscription sera finalisée et la carte activée. Elle est nominative et strictement personnelle.

La Carte est disponible sur support physique à l'accueil du Centre commercial mais également, dématérialisée, sur l'application mobile du Centre, au moyen d'un QR code.

L'adhérent reconnaît que le GIE est libre de modifier le programme de fidélité, de le suspendre ou d'y mettre définitivement fin à tout moment et pour n'importe quels motifs.

Pour accéder à son compte l'Adhérent, devra se connecter au moyen de son adresse de courrier électronique et du mot de passe choisi sur le lien suivant : <https://www.polygone.com/mypolygone/login.htm> ou sur l'application mobile.

L'adhérent s'engage à signaler au GIE immédiatement tout usage non autorisé de son compte pour accéder aux Services en écrivant à l'adresse e-mail du centre commercial disponible sur la page suivante :

<https://www.polygone.com/mypolygone/avantages.htm>, sur l'application mobile, ou sur l'adresse email : [marketing@polygone.com](mailto:marketing@polygone.com)

## **b. Acceptation des conditions générales d'utilisation**

L'adhésion à la carte privilège emporte acceptation des conditions d'utilisation.

L'activation du système de cumul des points de fidélité entraîne l'acceptation des conditions générales d'utilisation de SPAYCIAL (Conditions générales disponibles ici : <https://www.spaycial.com/fr/mentions-legales>)

En accédant à ou en utilisant l'un(e) quelconque des sites web du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER, le programme de fidélité ou l'application mobile (désignés ensemble les « Services ») accessibles par le biais de divers supports ou appareils et mis à disposition par **Le GROUPEMENT DES COMMERCANTS DU CENTRE COMMERCIAL REGIONAL DU POLYGONE**, l'adhérent accepte et s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation (les « Conditions d'Utilisation ») et d'être lié(e) par celles-ci.

Ces Conditions d'Utilisation ont valeur d'accord obligatoire.

Le GIE se réserve le droit de réviser ou de mettre à jour les présentes Conditions générales d'Utilisation. Toute modification apportée à celles-ci entrera en vigueur au jour de leur publication sur le site web et l'application du Centre Commercial.

#### **c. Durée de l'adhésion– Résiliation**

La durée d'adhésion est indéterminée sous réserve de la résiliation par l'Adhérent ou par le GIE.

L'Adhérent peut résilier sa participation au Programme de Fidélité à tout moment à l'accueil du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER ou via le Site ou l'Application mobile.

Le GIE pourra supprimer le compte fidélité de l'adhérent, sans préavis, en cas de fraude, utilisation abusive et/ou non conforme aux Conditions Générales. Dans cette hypothèse la Carte de l'Adhérent sera désactivée sur tout support, et tous les droits et avantages acquis, seront perdus, sans que l'adhérent ne puisse prétendre à aucun dédommagement.

#### **d. Perte et vol de la carte de fidélité**

La carte fidélité Polygone Montpellier est initialement gratuite, mais toute demande de réédition en cas de perte, vol, destruction, etc. dûment justifiée, pourra faire l'objet d'une facturation à la charge du porteur de la carte de fidélité concernée.

En cas de perte et/ou de vol de la carte de fidélité, l'adhérent devra informer le Centre commercial soit en se rendant à l'accueil, soit via le formulaire de contact sur le site internet ou l'application mobile afin qu'une nouvelle carte de fidélité lui soit créée. Dans ces conditions, les points acquis ne seront pas perdus.

## **ARTICLE IV -MODALITES D'UTILISATION DE LA CARTE PRIVILEGE**

### **a. Programme fidélité**

Le programme de fidélité est gratuit et comporte des offres, promotions et informations, selon la description plus complète figurant sur notre site web et l'application mobile, dont il vous assure le bénéfice.

Pour profiter du programme de fidélité, l'adhérent devra créer un compte spécifique (le « Compte fidélité ») tel que décrit ci-dessous.

Le programme de fidélité et la carte de fidélité physique et dématérialisée sont mis à la disposition de l'adhérent sur demande par l'une des options suivantes :

- Au centre commercial : (i) rendez-vous directement à l'accueil du centre commercial ; (ii) complétez avec l'aide de l'hôtesse le formulaire correspondant avec les informations demandées ; (iii) l'hôtesse établira et vous remettra immédiatement votre carte de fidélité personnelle, qui sera activée dès la création de votre espace personnel soit sur le site internet soit sur l'application mobile (iv) il vous sera demandé de valider vos coordonnées et votre adresse email via un email envoyé automatiquement après votre inscription, (v) pour finaliser votre espace personnel, il vous appartiendra d'accepter les présentes conditions générales, un QR code sera mis à votre disposition sur votre espace personnel, afin de disposer d'une carte de fidélité dématérialisée
- Sur notre site web : (i) visitez notre site web et complétez le formulaire d'enregistrement se rapportant au programme de fidélité qui y est disponible, il vous sera demandé avant de finaliser votre inscription d'accepter les présentes conditions générales (ii) il vous sera également demandé de valider vos coordonnées et votre adresse email via un email envoyé automatiquement après votre inscription ; (iii) dès validation de votre adresse électronique et dès la création de votre espace personnel sur [www.polygone.com](http://www.polygone.com), vous disposerez d'un QR code sur votre espace

personnel, afin de bénéficier d'une carte de fidélité dématérialisée, pour obtenir votre carte de fidélité physique rendez-vous à l'accueil du centre commercial; (iv) l'hôtesse établira et vous remettra immédiatement votre carte de fidélité personnelle.

ou

- sur notre application mobile : (i) téléchargez notre application mobile et complétez le formulaire d'enregistrement se rapportant au programme de fidélité qui y est disponible, il vous sera demandé avant de finaliser votre inscription d'accepter les présentes conditions générales (ii) il vous sera également demandé de valider vos coordonnées et votre adresse email via un email envoyé automatiquement après votre inscription ; (iii) dès validation de vos adresse électronique et dès la création de votre espace personnel, une carte de fidélité dématérialisée sous forme de QR code sera disponible sur votre espace (iv) vous pouvez également vous rendre à l'accueil du centre commercial ; l'hôtesse établira et vous remettra immédiatement votre carte de fidélité personnelle.

Une même personne ne peut créer qu'un seul Compte fidélité et qu'un seul espace personnel (même nom, même adresse e-mail).

Le système intégré à la carte de fidélité repose sur la technologie dite « RFID » (Radio Frequency Identification). La RFID consiste à se servir des champs électromagnétiques pour le transfert de données, aux fins d'identification et de suivi automatiques des étiquettes fixées à la carte de fidélité.

#### **b. Cumul des points**

L'activation du cumul des points de fidélité (« Cumul des Points de Fidélité ») est une option du Programme de fidélité. Le Cumul des Points de Fidélité est gratuit et permet de gravir les niveaux du programme de fidélité et ainsi de profiter d'offres personnalisées telles que décrites dans les présentes Conditions d'Utilisation disponibles sur notre site Internet et sur notre application mobile.

Ce système permet de récompenser les adhérents du programme fidélité, ayant opté pour le système de cumul des points, en fonction des achats réalisés dans le Centre Commercial POLYgone MONTPELLIER : pour chaque euro dépensé dans une enseigne du Centre, un point est cumulé sur le compte fidélité.

Pour cumuler des points, l'adhérent bénéficie de deux options :

- Option 1 : il peut opter pour la synchronisation de son compte bancaire avec son compte fidélité (chaque achat réalisé dans le centre commercial avec le moyen de paiement enregistré est automatiquement comptabilisé),
- Option 2 : Il peut enregistrer ses tickets de caisse sur son compte fidélité dans les conditions définies ci-après.

Le cumul de points est activé dès l'enregistrement du premier ticket de caisse sur l'Espace Personnel du client. A la date du scan du premier ticket, le client a la possibilité d'enregistrer les tickets de caisse des achats effectués il y a un an maximum (sous réserve que les achats aient été effectués après l'inscription au programme de fidélité). Par exemple : Pour un adhérent au programme de fidélité au 03/03/2021, un achat effectué le 04/03/2021 pourra être scanné sur le compte de fidélité jusqu'au 04/03/2022. Cette règle concerne uniquement le premier ticket scanné.

### **b.1 Définitions**

Pour l'application du système de cumul de points sont définis les termes suivants :

➤ **Magasin(s) participant(s) :**

Tous les magasins du centre commercial Polygone Montpellier, à l'exception de :

- Établissements bancaires / Distributeurs de billets
- Boutiques éphémères / Pop-up stores
- Distributeurs automatiques (nourriture, boissons)
- Espaces Click & Services
- Achats effectués en ligne (y compris Retrait express et Drive)
- Hors commerce de détail (par exemple, cabinets médicaux...)

➤ **Achat**

Quel que soit le montant de l'achat réalisé dans les magasins participants (les achats en ligne sont expressément exclus) avec le ou les moyens de paiement liés au compte synchronisé ou avec le ticket de caisse correspondant, ajouté via l'interface dédiée, accessible depuis le Compte fidélité.

➤ **Établissements éligibles**

L'ensemble des établissements français (ou établissements durablement installés en France) mentionnés dans la liste reproduite en Annexe 1.



Compte tenu du pouvoir discrétionnaire de SPAYCIAL à cet égard, tout établissement peut être retiré de la liste des Établissements éligibles sans que cela n'ouvre droit à quelque compensation ou remboursement en faveur de l'adhérent.

➤ **Compte synchronisé**

Compte synchronisé au Compte fidélité de l'adhérent. Le Compte synchronisé pourra être un compte bancaire, ou un compte de titre restaurant.

➤ **Moyen(s) de paiement**

Moyens de paiement (tels que les cartes de paiement) liés au Compte synchronisé de l'adhérent.

L'élément synchronisé est le compte bancaire et/ou le compte titre restaurant de l'adhérent de sorte que :

- Tous les Moyens de paiement liés au Compte synchronisé déclencheront le cumul de points ;
- L'adhérent n'a pas besoin de mettre à jour ses informations en cas de modification de ses Moyens de paiement (en cas de réception d'une nouvelle carte de paiement par exemple).

## **b.2 Activation du Cumul des Points de Fidélité**

Afin de bénéficier du Cumul des Points de Fidélité l'adhérent doit :

- Disposer d'un Compte fidélité

Et

- Activer le cumul des points dans les conditions stipulées ci-dessus à l'article b. intitulé « *cumul des points* ».

## **b.3 Synchronisation**

La synchronisation du compte (bancaire ou titre restaurant) ou l'analyse des tickets de caisse sera effectuée par SPAYCIAL (société française sise 86, rue du faubourg St Denis, 75010 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 822 619 185).

L'activation du Cumul des Points de Fidélité est mise à disposition de l'adhérent à travers l'une des options suivantes, via le site Internet et l'application mobile POLYgone MONTPELLIER :

- Lors de la première inscription au Programme de fidélité : l'adhérent accède au site Internet ou à l'application mobile pour remplir le formulaire d'inscription et activer ainsi le Cumul des Points de Fidélité ;  
Ou
- À tout moment après l'inscription au Programme de fidélité : un lien sera disponible sur le Compte fidélité de l'adhérent pour lui permettre d'activer le Cumul des Points de Fidélité.

Lorsque l'adhérent décide d'opter pour le système de cumul des points, les données suivantes seront collectées par SPAYCIAL : nom de l'Etablissement / type de compte / identifiant bancaire ou de compte titre restaurant/ code d'accès / autres données éventuellement requises par l'Etablissement. En outre, il devra accepter la synchronisation de son compte bancaire au Compte fidélité ou choisir l'option de scanner son ticket de caisse. Ces données seront exclusivement conservées par SPAYCIAL en conformité avec la réglementation en matière de protection des données et ses propres conditions générales (Conditions générales disponibles ici : <https://www.spaycial.com/fr/mentions-legales>)

Conformément à la Directive sur les services de paiement 2 (DSP 2) et au règlement général sur la protection des données (RGPD), la désynchronisation de votre compte bancaire sera effectuée tous les 90 jours. Les textes prévoyant qu'une authentification forte du client soit demandée à minima tous les 90 jours. Le client devra donc enregistrer à nouveau son moyen de paiement passé le délai des 90 jours pour pouvoir continuer à profiter du cumul des points.

L'adhérent s'engage à fournir des informations exactes et complètes, ainsi que de les actualiser aussi souvent que nécessaire.

Des opérations cash back seront organisées, de manière ponctuelle, dans le cadre du programme de fidélité. Le cas échéant, l'Adhérent recevra de manière automatique un remboursement (voir conditions particulières de l'offre) directement sur son compte bancaire synchronisé à la carte de fidélité. Dans le cas où l'adhérent choisit d'activer le Cumul des Points de Fidélité en ajoutant les tickets de caisse et lorsque le compte synchronisé est un compte titre restaurant, un Relevé d'Identité Bancaire sera demandé, afin d'être en mesure de verser les remboursements directement sur le Compte Bancaire de l'adhérent.

#### **b.4 Avantages du Cumul des Points de Fidélité**

- Niveaux du programme de fidélité

Chaque Achat réalisé avec le ou les Moyens de paiement dans les Magasins participants et comptabilisé (synchronisation du compte bancaire ou scan du ticket de caisse) générera des Points de fidélité comme suit :

- Magasins participants : 1€ = 1 point
- 3 niveaux de fidélité :
  - SILVER : de 0 à 500 points
  - GOLD : de 500 à 3000 points
  - PLATINIUM : 3000 points et plus

➤ Offres personnalisées

Tout Adhérent détenteur de la Carte de Fidélité, et quelque soit son niveau (SILVER, GOLD, PLATINIUM), bénéficiera des promotions et offres exceptionnelles pratiquées par les boutiques participantes au Programme de Fidélité du Centre commercial Polygone Montpellier et/ou chez des enseignes partenaires du Centre Commercial Polygone Montpellier

Ces promotions et offres exceptionnelles sont réalisées sur des périodes de validité variables et soumises à conditions spécifiques.

Il appartient à l'adhérent de prendre connaissance des conditions particulières relatives aux offres de chaque enseigne disponible dans les magasins et enseignes participants et sur le site internet : <https://www.polygone.com/offres-carte-fidelite.htm> . et l'application mobile.

De manière générale, chaque magasin met en place des promotions individuelles et propres à son enseigne et l'adhérent ne peut prétendre à l'application des mêmes promotions de la part des autres enseignes du Centre commercial.

Pour bénéficier de ces réductions l'adhérent doit se rendre dans la boutique concernée en présentant, le Leaflet et chéquier de présentation du programme et la carte de fidélité (physique ou dématérialisée sur l'application mobile) directement au commerçant afin que l'offre lui soit appliquée.

L'ensemble des offres sont disponibles sur notre site internet [www.polygone.com](http://www.polygone.com) et l'application mobile et sont actualisées régulièrement en fonction des négociations entre le GIE et les magasins participants.

<b>AVANTAGES PROGRAMME FIDELITE POLYGONE MONTPELLIER</b>	<b>SILVER</b>	<b>GOLD</b>	<b>PLATINIUM</b>
Opérations cashback	x	x	x
Accès gratuit sanitaires	x	x	x
Accès gratuit aux animations & évènements	x	x	x
Offres boutiques	x	x	x
Offres loisirs partenaire		x	x
Cadeau anniversaire		x	x

Tirage au sort pour tenter de gagner 100€ de carte cadeau (2fois/an) *		x	x
Tirage au sort pour tenter de gagner 200€ de carte cadeau (2fois/an) *			x
Personal shopper offert pour le passe au niveau Platinum**			x
Carte cadeau de 50€ offerte			x
Carte cadeau fin d'année			x
Instants privilégiés influenceurs / artistes (3 à 4 fois/an)			x
Places de concert ou partenariats sportifs ***			
Offre parking 2€/mois pour 2h par jour	Offre soumise à un abonnement mensuel à 2,20€/mois		
Offre Espace Enfant Polykid's 1h/jour	Offre soumise à un abonnement mensuel à 2,20€/mois		

Le GIE a la faculté de modifier ou supprimer lesdites offres sans que ces modifications ou suppressions ne puissent entraîner sa responsabilité.

Tous les avantages présents et à venir ne sauraient engager le GROUPEMENT DES COMMERCANTS DU CENTRE COMMERCIAL REGIONAL DU POLYGONE tant sur la durée, la qualité que sur la quantité de ces derniers.

Les points de fidélité sont valables pendant une durée de 12 mois à compter de la date à laquelle ils ont été générés par les achats réalisés au sein du Centre Commercial POLYGONE MONTPELLIER. **A l'expiration du délai de 12 mois susvisé et en cas d'absence d'utilisation du système de cumul des points, à l'issue de ce délai, les avantages fidélité, résultant des points cumulés, cesseront. Dans cette hypothèse l'adhérent demeure membre du programme, sauf renonciation expresse.**

Les Points de fidélité n'ont aucune valeur commerciale, sont strictement personnels et ne peuvent être vendus ou transférés à un tiers d'une quelconque façon.

*\*Dès passage au statut GOLD et PLATINIUM, les clients seront régulièrement informés par email des dates de tirage au sort . Les dates sont programmées par le Service Marketing qui se réserve le droit de les modifier si nécessaire.*

*\*Prestation de personal shopping de 3 heures dans la limite de 350€ TTC et sous réserve de disponibilité des stylistes sélectionnés par le service Marketing.*

*\*\*\* Sous réserve des places disponibles*

## **b.5 Informations générales sur le Cumul des Points de Fidélité**

- Tous les achats réalisés dans les Magasins participants avec le ou les Moyens de paiement le jour de l'activation du Cumul des Points de Fidélité, seront pris en compte.
- Le GIE décline toute responsabilité au cas où les Moyens de paiement seraient refusés par les Magasins participants ou soumis à un montant minimum d'achat.
- Tout Achat pour lequel sont accordées des facilités de paiement ne déclenchera pas le Cumul de Points de Fidélité.
- Le Cumul des Points de Fidélité est personnel et réservé à un usage personnel, privé et non professionnel. Les Points de fidélité ne peuvent pas être transférés.
- Le GIE est libre de modifier à tout moment le Cumul des Points de Fidélité ou de le suspendre et pour n'importe quels motifs, notamment, sans que cela ne soit limitatif, le GIE est libre de suspendre à tout moment la fonctionnalité d'ajout des tickets de caisse, sans que cela n'ouvre droit à quelconque compensation ou remboursement.
- Aucune dépense minimum n'est requise.
- Le nombre d'articles achetés n'est pas pris en compte.
- En cas de compte bancaire joint : un compte bancaire ne peut être synchronisé qu'avec un seul Compte fidélité du centre commercial. Cependant, tous les Moyens de paiement liés au compte joint déclencheront le Cumul des Points au profit du Compte fidélité synchronisé audit compte bancaire.
- Lorsque le Cumul des Points de Fidélité est activé via l'ajout des tickets de caisse : les tickets de caisse pris en compte seront uniquement ceux correspondants aux Achats réalisés le jour de l'ajout et dans la limite de 5 (cinq) tickets par jour.
- Lorsque le Cumul des Points de Fidélité est activé via l'ajout des tickets de caisse : le Relevé d'identité Bancaire fourni ne pourra pas être fourni à nouveau pour un autre Compte fidélité.

## **b.6 Respect des présentes dispositions spécifiques**

La suppression/nouvelle création d'un Compte fidélité et/ou la désactivation/nouvelle activation du Cumul des Points de Fidélité ne permettent pas de bénéficier une nouvelle fois de l'Offre de bienvenue.

Le GIE se réserve le droit de contrôler, ou de faire contrôler par une tierce partie, par tous les moyens appropriés, l'usage unique de l'Offre de bienvenue qui est créditée.

### **c. Accessibilité**

Le GIE ne garantit pas le fonctionnement continu et sans interruption du Réseau et/ou du Programme de Fidélité.

En conséquence, le GIE ne peut être tenu responsable en cas de non-fonctionnement, d'impossibilité d'accès ou de mauvaises conditions d'utilisation du Site ou de l'Application ainsi qu'en cas de de maintenance, mises à jour ou améliorations techniques, ou dans le cadre de développement de contenus et/ou présentations de ces supports.

### **d. Modification du programme fidélité**

Le GIE a la faculté, à tout moment, de modifier suspendre, écourter ou arrêter tout ou partie du Programme de fidélité ici décrit, y compris en ce qui concerne le Cumul des Points de Fidélité, les modalités de délivrance et d'utilisation de la Carte, sans que cela n'ouvre droit à quelconque compensation, indemnisation ou remboursement en faveur de l'adhérent.

Le GIE ne pourra être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies de fonctionnement du Programme de Fidélité, en ce compris d'éventuelles anomalies de fonctionnement, du Site, de l'Application ou de la Carte.

## **ARTICLE V - INFORMATIQUE ET LIBERTES**

### **a. Cookies**

Nous utilisons des cookies sur notre site Internet. Nous vous renvoyons à notre document intitulé « Politique de confidentialité » pour en savoir davantage sur notre utilisation des cookies et sur les politiques de confidentialité des tiers dont nous utilisons les outils d'analyse du Web ou dont nous avons intégré des plug-ins sur nos sites Internet.

### **b. Vie privée et protection des données des Adhérents**

Si vous utilisez les Services, nous vous demanderons de nous fournir vos données ou informations à caractère personnel en vue de vous assurer les Services exigeant votre authentification ainsi que de gérer et d'améliorer nos relations commerciales. Certaines informations sont nécessaires à la mise à disposition et à la gestion des Services, tandis que d'autres nous permettent de mieux vous connaître et par là-même d'adapter nos Services à vos besoins.

Vous trouverez ci-après le lien vers la Politique de confidentialité de votre Centre Commercial dans laquelle vous trouverez en détail les données personnelles qui

seront traitées, vos droits et comment les exercer, et nous vous donneront toutes les informations obligatoires relatives au traitement de vos données : <https://www.polygone.com/politique-de-confidentialite.htm>

### **c.1 La collecte de données à caractère personnel**

L'adhésion au programme fidélité du Centre commercial POLYGONE MONTPELLIER implique la communication par l'adhérent de données à caractère personnel, protégées par la réglementation relative à la protection des données personnelles comprenant les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, ainsi que le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

Les données personnelles des Adhérents sont collectées et traitées par Le GIE et ses partenaires SALESFORCE et SPAYCIAL qui sont amenés à traiter, de manière informatisée ou non, les Données Personnelles de l'adhérent :

- Nom / prénom / mail / code postal / pays / date de naissance / numéro de téléphone (données collectées par SALESFORCE comme exposé ci-dessus)
- Références bancaires pour opter au programme de cumul de points (données connectées par SPAYCIAL comme exposé ci-dessus)

Le GIE est responsable de ces traitements de données personnelles et les sociétés SALESFORCE et SPAYCIAL sont sous-traitants. Conformément aux stipulations susvisées, ces sociétés respectent les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, ainsi que le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

L'Adhérent pourra également recevoir des offres du Centre, des Enseignes ou de tiers lorsqu'il en aura manifesté le souhait ou qu'il ne s'y sera pas opposé lors de son inscription sur le formulaire d'adhésion.

Les informations recueillies dans le cadre du Programme de Fidélité font l'objet d'un traitement informatique destiné à la constitution de fichiers clients pour l'envoi d'informations commerciales, ainsi que pour les analyses et statistiques.

Les informations recueillies sont transférées et stockées par les prestataires ci-dessus. Le GIE du Polygone de Montpellier veille à ce que les informations concernant les adhérents soient traitées de manière confidentielle et soient protégées contre tout accès non autorisé, perte ou destruction, traitement illicite ou tout traitement contraire à l'objet du présent Programme de Fidélité.

Il est ici rappelé que ces informations sont nécessaires au GIE du Polygone de Montpellier pour traiter la demande d'adhésion et permettre à l'adhérent de jouir des avantages du programme fidélité.

L'adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté du 06 janvier 1978, étant précisé que l'exercice du droit d'opposition par le titulaire emporte renonciation par ce dernier au programme de fidélité.

L'adhérent a la possibilité de demander la radiation de ses informations personnelles des fichiers par une demande écrite à l'adresse suivante :

**GIE GROUPEMENT DES COMMERCANTS  
CENTRE COMMERCIAL POLYGONE  
265 avenue des Etats du Languedoc CS99553  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2**

Le désabonnement de l'adhérent à la newsletter et/ou à la réception d'offres du GIE du Polygone de Montpellier et de ses partenaires pourra se faire par le lien de désabonnement inséré aux mails ou aux SMS qu'il recevra.

Suite à cette demande de radiation, Le GIE du Polygone de Montpellier supprimera de sa base de données toutes les informations concernant l'adhérent.

Dans cette hypothèse, les avantages découlant de la Carte de Fidélité seront purement et simplement supprimés.

## **c.2 Finalité du traitement**

Les données collectées dans la cadre du programme de fidélité sont destinées à exécuter le programme de fidélité du centre commercial et à permettre aux adhérents de jouir de l'ensemble des offres et services en découlant.

En outre, les données collectées sont également destinées à adresser des offres personnalisées et /ou des newsletters, aux adhérents qui y ont expressément consenti, ainsi que de réaliser des analyses et statistiques par le GIE.

Les données ne sont pas transférées hors Union Européenne.

## **d.1 Durée de conservation**

Les données personnelles sont conservées pendant la durée d'adhésion au programme fidélité.

## **d.2 Droit de l'adhérent**

En application de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, l'Adhérent dispose sur ses Données Personnelles de droits (i)



d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) de portabilité vers un prestataire tiers le cas échéant.

L'Adhérent peut également s'opposer à recevoir des offres et informations commerciales de la part de la Société via le lien de désinscription présent dans chacun des messages qui lui sont adressés.

L'adhérent dispose également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelle après son décès.

Il peut faire valoir ces droits en écrivant à l'adresse suivante : [aurelie.garnier@groupe-elancia.fr](mailto:aurelie.garnier@groupe-elancia.fr) accompagné d'une copie d'un titre d'identité. En cas de litige, il dispose également du droit de saisir la CNIL.

## **ARTICLE VI – RESPONSABILITE**

### **a. Contenu et conduite de l'utilisateur**

Les fonctionnalités des Services permettent à l'adhérent de partager son Contenu et ses informations via les Services, y compris le partage d'informations sur les réseaux sociaux. En toutes circonstances, néanmoins, l'adhérent est et demeure seul(e) responsable de l'utilisation des Services et de la totalité de son Contenu.

L'adhérent s'engage à ne pas faire usage de son Contenu ou des Services à toutes fins illicites ou inappropriées, y compris, mais de façon non exhaustive :

- Poster, fournir, apporter, télécharger, soumettre ou autre aux Services n'importe quelle partie de son Contenu qui serait contraire à l'ordre public et à la moralité, qui posséderait un caractère illicite, menaçant, harcelant à divers degrés, violent, choquant, nuisible à autrui, délictueux, diffamatoire, obscène, calomnieux, insultant, pornographique, irrespectueux de la vie privée d'un tiers, haineux, discriminatoire d'un point de vue racial ou ethnique ou répréhensible à un quelconque autre titre, ou bien qui favoriserait ou encouragerait une activité illégale ;
- Poster, fournir, apporter, télécharger, soumettre ou autre aux Services n'importe quelle partie de son Contenu enfreignant quelques lois ou réglementations que ce soit ou portant atteinte à des droits de tiers, y compris tout(e)(s) copyright, marque, secret commercial, brevet, droits de propriété intellectuelle, droits au respect de la vie privée, droits de publicité, autres droits personnels ou exclusifs ;

- Poster, fournir, apporter, télécharger, soumettre ou autre tout(e) message publicitaire, matériel promotionnel, publicité non sollicitée ou non autorisée, ou toute autre forme de sollicitation, au travers des Services ;
- Utiliser quelques virus, bombes à retardement, robots d'annulation, maliciels, vers, codes malveillants, défauts, chevaux de Troie, fichiers corrompus que ce soit ou tous autres codes, fichiers ou programmes informatiques destinés à perturber, détruire, limiter ou compromettre le bon fonctionnement des Services ainsi que des serveurs ou réseaux qui y sont associés ;
- Faire ou tenter de faire du mal aux enfants d'une manière quelconque ;
- Se créer une fausse identité à des fins trompeuses ;
- Utiliser des technologies ou des systèmes automatisés tel(le)s que « bots », « spiders » ou « crawlers » ou autre moyen de collecte de contenu non autorisé ou d'espaces non publics, ou d'accès à ceux-ci ;
- Utiliser des outils de forage de données, robots ou outils similaires de recueil et d'extraction de données ;
- Essayer de tester, de sonder ou d'analyser la vulnérabilité de tout système ou réseau associé aux Services ou bien de violer les mesures de sécurité ou d'authentification ;
- Faire de la publicité pour tous biens ou services ou s'offrir à en vendre ou en acheter dans un quelconque but commercial.

Le Contenu placé sur les Services ne donne lieu à aucune surveillance de la part du GIE. Le GIE se réserve toutefois le droit, sans en assumer l'obligation, de procéder à un examen de du Contenu de l'adhérent et de supprimer ou d'effacer, à sa seule discrétion, toute partie de ce dernier non conforme aux présentes Conditions d'Utilisation. Le GIE ne surveille pas non plus les communications entre utilisateurs par l'intermédiaire des Services, ni ne les restreins.

L'adhérent reconnaît expressément que l'accès aux Services est susceptible de l'amener à recevoir ou de l'exposer à des contenus, biens ou services qu'il pourrait considérer comme incorrects, inexacts, trompeurs, diffamatoires, obscènes ou choquants à tout autre titre. Dans la mesure où les lois en vigueur le permettent, l'adhérent convient à ce que notre responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée par toute action relative à n'importe lequel desdits contenus sur les Services.

Si vous identifiez un contenu illicite, veuillez cependant nous le signaler en nous écrivant à l'adresse e-mail de votre centre commercial disponible sur la page suivante : <https://www.polygone.com/> et l'application mobile.

Le non-respect de ces Conditions d'Utilisation peut entraîner un avertissement et/ou la suspension ou la clôture immédiate, sans préavis, du compte, ceci sans préjudice de toutes actions en justice susceptibles de se voir tenter.

#### **e. Responsabilité de l'adhérent**

L'adhérent est pleinement et entièrement responsable du maintien de la confidentialité des mots de passe et des identifiants de son compte. Le GIE ne peut être responsable d'aucune conséquence de l'utilisation du compte de l'adhérent par des tiers non autorisés. Toutes les activités sur le compte de l'adhérent relèvent de sa responsabilité. L'adhérent doit choisir un mot de passe fort et doit en changer régulièrement afin de limiter les risques d'accès non autorisés à son compte.

L'adhérent est et demeure responsable en toutes circonstances de son Contenu transmis aux Services, de son usage des Services et de toutes les activités entreprises sur son compte. Il appartient à l'adhérent de configurer correctement ou de prendre toutes les mesures voulues pour assurer une sécurité, une protection et une sauvegarde appropriées de son Contenu, y compris ses propres données et/ou logiciels stocké(e)s dans son ordinateur et/ou appareil mobile, contre toutes attaques.

C'est à l'adhérent qu'incombe la fourniture de tout le matériel (y compris ordinateur, appareil mobile, etc.) nécessaire à l'accès aux Services ainsi qu'à leur utilisation, dans le respect des lois et réglementations en vigueur, y compris, mais de façon non exhaustive, la législation ayant trait aux droits de propriété intellectuelle.

#### **f. Responsabilité du GIE**

Le GIE met en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité du Contenu des Services au moment présent. Les Services sont fournis par le GIE en fonction de leur disponibilité sans aucune garantie. L'adhérent reconnaît qu'il utilise les Services à ses risques et périls.

Le GIE n'est pas responsable (i) des dommages, pertes ou conséquences de n'importe quel ordre résultant de toute utilisation des Services ou de leur Contenu, ou du Contenu publié par l'adhérent sur les Services ; ni (ii) vis-à-vis de l'adhérent en cas de dommages ou pertes indirect(e)s ainsi que de tous préjudices immatériels et préjudices du fait d'une perte de bénéfices, de revenus, d'usage ou de données résultant de l'usage ou de l'exploitation des Services.

L'adhérent reconnaît expressément que (i) les Services ne sont pas exempts d'erreurs ou de virus ; (ii) la connexion aux Services implique les risques inhérents à toute connexion et toute transmission sur Internet et les réseaux de téléphonie mobile, notamment en ce qui concerne la vitesse de transfert des données, le

temps de réponse lors des demandes d'informations et consultations et les performances techniques ; (iii) Le GIE n'a aucun contrôle sur les réseaux ou sites web tiers auxquels il se peut que l'adhérent accède dans le cadre de l'utilisation des Services ; (iv) Le GIE ne saurait être tenu pour responsable en cas de perte de données, de défaut de stockage, de mauvais acheminement ou de retard dans l'acheminement de quelques données ou éléments que ce soit par l'intermédiaire des Services ;

Le GIE n'assume aucune responsabilité concernant :

- Les Offres faites par les commerçants (membres du GIE du Centre commercial et commerçants extérieurs au Centre commercial POLYGONE)
- L'incapacité de la part d'un commerçant participant d'honorer une Offre,
- Les biens ou services achetés à un commerçant par un Membre en utilisant une Offre ou de quelque autre manière que ce soit.

## **ARTICLE VII – INCESSIBILITE - TRANSFERT**

L'Adhérent nous autorise à transférer, céder ou déléguer à tout tiers quelques droits et obligations que ce soit à notre profit ou notre charge aux termes des présentes Conditions d'Utilisation.

La Carte comporte un numéro d'identification personnel qui est attribué à l'Adhérent. Elle est personnelle et non cessible.

## **ARTICLE VIII - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE INDEPENDANCE DES CLAUSES**

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français et à la compétence des Tribunaux judiciaires Français.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses, stipulées aux présentes, serait frappée de nullité, le reste des conditions générales d'utilisation demeurerait pleinement applicables.

## CHAPITRE II - CONDITIONS PARTICULIERES

### **ARTICLE I - ABONNEMENT SERVICES**

#### **a. Définition**

Il s'agit d'une offre optionnelle proposée aux adhérents de la carte privilège au tarif mensuel en vigueur au jour de l'adhésion, **soit 2,20€/mois**.

Cette offre consiste à bénéficier de :

- (i) 2h gratuites quotidiennes de stationnement au sein du Parking du Centre Commercial le POLYGONE, sécables par 24h,
- (ii) 1h d'Espace Enfant Polykid's gratuite par jour

Ces services sont assurés par des tiers : la société SPP (*Société en nom collectif SNC Société du Parking du Polygone, dont le siège social est à Montpellier (34000), RCS Montpellier B 780 078 051*), pour l'offre parking, et la société EMICA Divertissement (*société à responsabilité limitée au capital de 7,500 euros dont le siège social est à Castelnau le Lez (34170), RCS Montpellier 539 118 455, représentée par son Gérant, Michel SABOT*) pour l'offre espace enfant POLY'KIDS.

L'exécution desdits services est soumise aux règlements intérieurs des sociétés SPP et POLYKIDS que vous trouverez en cliquant sur les liens suivants :

- Règlement intérieur POLY'KIDS :  
[https://www.polygone.com/upload/mcFiles/R%C3%Agglement%20Poly%27kids\\_A4.pdf](https://www.polygone.com/upload/mcFiles/R%C3%Agglement%20Poly%27kids_A4.pdf)
- Règlement intérieur SPP :  
<https://www.polygone.com/upload/mcFiles/Look%20Book%20Polygone%20oFashion%20Week/R%C3%A8glement%20int%C3%Agrieur%20SPP%20MODIFI%2003.11.2021%20%28002%29.pdf>

La souscription à l'abonnement donne lieu à un gain de 500 points sur le compte de fidélité et à l'accès au niveau GOLD. Dès souscription à l'abonnement, l'adhérent se verra remettre par l'hôtesse d'accueil une carte de fidélité GOLD.

#### **b. Adhésion à l'offre services**

Les détenteurs de la carte Privilège pourront choisir d'opter pour l'adhésion à l'offre services. Cette adhésion pourra être effectuée concomitamment à la souscription de la carte Privilège ou postérieurement, auprès des hôtesse d'accueil du Centre Commercial ou du Parking du POLYGONE ou en ligne sur le site internet du Polygone de Montpellier ou sur l'application mobile.

Les adhérents à l'offre service seront automatiquement détenteur de la carte Privilège et du niveau GOLD, l'usager restant libre de refuser toute sollicitation téléphonique et/ou par mail.

Pour une adhésion en ligne sur notre site internet [www.polygone.com](http://www.polygone.com), ou sur l'application mobile du Polygone, l'adhérent optant pour l'option service devra remplir l'ensemble des informations demandées ci-dessous :

1. L'adhérent devra tout d'abord s'inscrire au programme de fidélité Polygone.  
**( III. ADHESION ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION )**
2. Dès l'inscription validée et l'espace personnel créé, l'adhérent pourra se connecter à son espace en indiquant son identifiant et son mot de passe.
3. Pour régler l'abonnement, le client sera redirigé automatiquement vers la section « Mon Parking » et devra cliquer sur « Je m'abonne ».

**MON ABONNEMENT PARKING**

**Notre offre exclusive**  
Bénéficiez de 2h de parking par jour pour **seulement 2,20 €** par mois.

Cliquez sur je m'abonne pour bénéficier de cet avantage.  
Cartes bancaires acceptées : CB, Visa, Mastercard

L'abonnement est **sans engagement**. Vous pouvez résilier à tout moment.  
En cas de résiliation votre abonnement cessera à la date de la prochaine échéance mensuelle.

Libellé apparaissant sur votre relevé bancaire : **Société des Parking du Polygone**

**JE M'ABONNE**

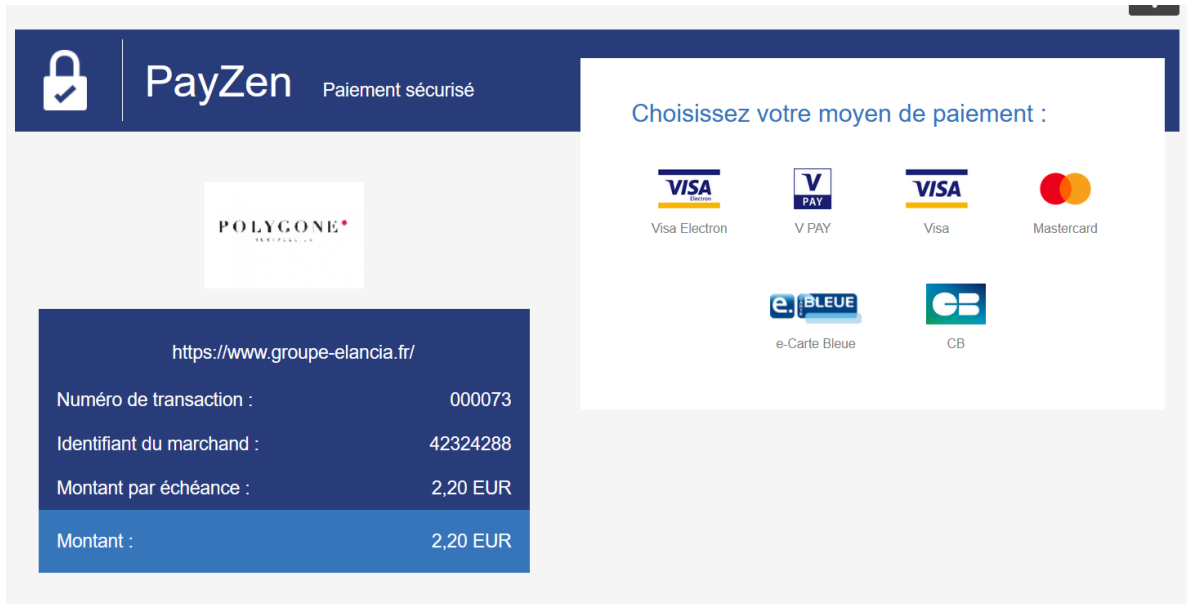
\* En cliquant sur le bouton ci-dessus, vous acceptez que les données que vous avez renseignées soient traitées conformément à notre [Politique de confidentialité](#).

Après avoir cliqué sur le bouton ci-dessous, l'adhérent sera redirigé vers le site de PAYZEN (Financière Lyra SAS 109 rue de l'Innovation, 31670 Labège SAS au capital de 76 481 300 €, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 800 222 150.), partenaire de la banque de la société SPP, pour souscrire à l'offre parking et indiquer les informations nécessaires pour un paiement récurrent de 2,20€/mois par carte bancaire.

Ce prestataire respecte la réglementation en matière de données personnelles ([https://payzen.eu/wp-content/uploads/2018/06/CGS\\_PayZen-20180517.pdf](https://payzen.eu/wp-content/uploads/2018/06/CGS_PayZen-20180517.pdf))

4. Pour des raisons de sécurité l'adhérent devra également fournir son numéro de plaque d'immatriculation pour les besoins de l'identification du véhicule bénéficiaire de l'abonnement. Cette donnée est collectée par la société SKIDATA (Société SKIDATA France SAS Capital de la SAS 1 748 390€ - APE

6202A – SIRET 419 99 706 00046 – RSC Pontoise 2017B04482) qui s'engage à respecter la réglementation en matière de données personnelles selon ses conditions générales d'utilisations([https://www.skidata.com/fileadmin/Assets/downloads/AGB/ConditionsGeneralesDeVente\\_SkidataFrance\\_20210120.pdf](https://www.skidata.com/fileadmin/Assets/downloads/AGB/ConditionsGeneralesDeVente_SkidataFrance_20210120.pdf))



Les cartes bancaires acceptées sont les suivantes : CB, Visa, Visa Electron, Mastercard, e-Carte Bleue

L'abonnement est sans engagement. L'adhérent peut le résilier à tout moment.

En cas de résiliation, l'abonnement de l'adhérent cessera à la date de la prochaine échéance mensuelle.

Pour une adhésion à l'accueil du Centre Commercial ou du Parking l'adhérent devra indiquer à l'hôtesse d'accueil sa volonté d'adhérer à l'abonnement services, un mail automatique lui sera envoyé avec un lien vers le site sécurisé de PAYZEN.

La carte Privilège physique ou dématérialisée (via le QR CODE), remise à tout adhérent du programme fidélité du Centre Commercial, servira de titre d'accès au Parking et à l'Espace Enfant Polykid's lorsque l'adhérent aura opté pour l'offre services.

L'adhérent pourra également utiliser sa carte dématérialisée disponible sur l'application mobile POLYGONE ou sur le site [www.polygone.com](http://www.polygone.com) comme titre d'accès au Parking et à l'Espace Enfant Polykid's.

En cas de détérioration de la carte, de perte, de vol, etc., celle-ci sera remplacée par une nouvelle carte moyennant une somme égale au droit d'inscription en vigueur à cette dernière date.

### c. Durée

L'offre services est souscrite pour une durée indéterminée. L'adhérent à l'offre services aura la possibilité de mettre fin à son adhésion à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription accessible directement depuis son espace personnel.

Dans ce cas, l'offre services sera résiliée à compter du mois suivant la demande de résiliation.

**MAEVA MARCHAT**

3988 POINTS  
NIVEAU GOLD  
N° CARTE 217477

PROGRAMME PRIVILEGE  
CARTE DE FIDÉLITÉ  
POLYGONE Gold

MES POINTS

MON PARKING **NOUVEAU**

MES ACHATS

MES AVANTAGES

MES CENTRES D'INTÉRÊT

**MON PROFIL**

MA CARTE

## MON PROFIL

### Mes infos perso

Je mets à jour mes infos personnelles

### Mon moyen de paiement

J'ajoute un moyen de paiement

### Mon IBAN

J'ajoute ou je change mon IBAN

### Mon mot de passe

Je change mon mot de passe

### Désinscription

### d. Paiement de l'offre service

Le paiement sera effectué mensuellement par prélèvement bancaire.

A défaut de paiement d'une seule échéance à son terme, la carte d'accès au parc de stationnement et à l'espace POLY'KIDS sera bloquée automatiquement dans l'attente d'une régularisation.



## **ARTICLE II – CONDITIONS DES OFFRES**

### **a. Soumission aux règlement intérieurs**

L'adhérent accepte le règlement intérieur de la Société des Parkings du Polygone, ainsi que de l'espace POLY KIDS.

### **b. Offre Parking**

#### **b.1 Accès au parc de stationnement**

L'adhérent pourra accéder aux quatre niveaux de parking **à l'exception du Parking « VIP »** situé au niveau -1 du Parking du Centre Commercial le POLYgone.

L'adhérent devra présenter sa carte, physique ou le QR CODE de sa carte dématérialisée, aux bornes d'entrée et de sortie du parc de stationnement ou user du système de reconnaissance des plaques d'immatriculation permettant une ouverture automatique des barrières d'entrées et de sorties.

L'adhérent qui n'est pas en possession de sa carte de fidélité (physique ou dématérialisée sur l'application mobile via un QR CODE) doit prendre un ticket à l'entrée du parking.

L'adhérent sera considéré comme "*usager Horaire*" dans le cas où il n'a pas utilisé de son fait sa carte en entrée ou en sortie, et/ou que la plaque d'immatriculation renseignée, lors de l'adhésion, n'est pas celle du véhicule utilisé, de sorte que le système de reconnaissance des plaques minéralogiques n'a pu fonctionner. Il devra alors s'acquitter du montant de son stationnement dans les conditions prévues au règlement intérieur, au tarif en vigueur, sans pouvoir formuler de réclamation par la suite.

#### **b.2 Stationnement**

L'adhérent est expressément informé du fait que la société des parkings du Polygone **ne met pas à sa disposition un emplacement dédié et réservé.**

**La société des parkings du Polygone ne garantit pas la disponibilité d'une place de stationnement aux adhérents de l'offre parking de la carte privilège.**

Par conséquent, en cas de forte affluence, et ou dans l'hypothèse où les quatre niveaux de Parking seraient complets, l'adhérent ne pourra formuler aucune réclamation à l'encontre de la société des parkings du Polygone.

**En outre, l'offre parking donne accès à 2h de stationnement de sorte que tout dépassement sera facturé au tarif en vigueur au jour du stationnement.**

### **C. Offre POLYKIDS**

L'adhérent pourra bénéficier de l'offre POLY KIDS en présentant sa carte de fidélité physique ou dématérialisée à l'accueil de l'espace enfant les jours d'ouverture de l'espace enfants tels que définis dans le règlement intérieur.

Comment bénéficier de l'heure de gratuité par jour à l'espace enfant POLY KIDS :

1. L'adhérent se présente à l'animateur présent à l'accueil de l'espace enfant POLY KIDS
2. L'animateur vérifie si l'adhérent est bien inscrit au programme de fidélité et à l'abonnement service à 2,20€/mois en scannant la carte de fidélité ou la carte dématérialisée sur la scanette prévue à cet effet.
3. Si l'abonnement est validé, l'animateur donner un ticket à l'adhérent dès que celui-ci dépose son enfant.
4. Lorsque l'adhérent récupère son enfant, celui-ci devra se diriger vers la borne de paiement avec le ticket qui lui a été remis par l'animateur. Le décompte de l'heure de gratuité sera automatiquement déduite.

**En outre, au-delà de l'heure consentie au titre de l'offre service, tout dépassement sera facturé au tarif en vigueur, stipulé au règlement intérieur.**

## Annexe 1 : Liste des Établissements éligibles

AG2R La Mondiale  
Allianz Banque  
American Express  
AXA Banque  
Banque BCP  
Banque Casino  
Banque Chaix  
Banque Courtois  
Banque de la Réunion  
Banque Fiducial  
Banque Kolb  
Banque Laydernier  
Banque Populaire  
Banque Rhône-Alpes  
Banque Tarneaud  
Banque Transatlantique  
BforBank  
BNP Paribas  
BNP Paribas Guyane  
Boursorama  
Bred  
Caisse d'Épargne Particuliers  
Caisse d'Épargne Professionnels  
Caixa  
Geral de Depositos  
Carrefour Banque  
CCSO  
CIC  
Citibank Crédit  
Agricole  
Crédit Coopératif  
Crédit du Nord  
Crédit Maritime  
Crédit Mutuel

Crédit Mutuel De  
Bretagne  
Crédit Mutuel du  
Sud Ouest Crédit  
Mutuel Massif  
Central Emirates  
Lebanon Bank  
Fortuneo  
Groupama  
Hello bank!  
HSBC France  
HSBC International  
ING France  
La Banque Postale  
LCL  
Milleis  
Monabanq  
MyEdenRed  
N26  
Oney  
Rothschild Martin Maurel  
Société Générale  
Société Marseillaise de Crédit  
Sodexo  
Sofinco  
Swile  
SwissLife Banque Privée  
Wells Far